

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate



Commission scolaire
des Grandes-Seigneuries

Redécoupage des bassins géographiques des écoles primaires de Châteauguay

La Prairie, le 5 février 2019 – En raison de l'agrandissement de l'école primaire Gérin-Lajoie à Châteauguay, les membres du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) ont adopté, le 15 janvier dernier, une résolution concernant les bassins géographiques des écoles primaires Gérin-Lajoie, Laberge, Marc-André-Fortier et Saint-Jean-Baptiste.

Les hypothèses de redécoupage ont été précédées d'une période de préconsultation ainsi que d'une consultation publique, au cours desquelles les conseils d'établissement des écoles et les parents concernés ont été invités à se prononcer. C'est l'hypothèse 2 qui a été adoptée à l'unanimité par le conseil des commissaires de la CSDGS et les changements qui en découlent seront effectifs à compter de l'année scolaire 2019-2020.

Liste des rues concernées par le redécoupage des bassins géographiques des écoles primaires de Châteauguay

École Saint-Jean-Baptiste

Territoire actuel moins les rues : André-Mathieu, Armstrong, Beaubien, Briand, Carrière, de Gaulle, Desmarais, Dupuis, Fanox, Gabriel-Fauré, Gounod, Hector-Berlioz, Kennedy, Lévesque, Offenbach, Péladeau, Pierre-Boursier (307 et plus), Ravel, Strauss, Astrale, Poupart, Lefebvre, des Planètes, de Jupiter, des Satellites, de Saturne, de Vénus, Carré du Zodiaque, Place de la Comète, boulevard Ford, Baillargeon, Bombardier, Bélanger, des Cascades et Industriel (215 impair et plus/220 pair et plus).

Territoire actuel plus les rues : Pascal, rue Pasteur (153 et moins), Place Pasteur, Albert-Einstein (179 et moins), Alexis-Carrel, de Vinci.

École Gérin-Lajoie

Territoire actuel plus les rues : André-Mathieu, Armstrong, Beaubien, Briand, Carrière, de Gaulle, Desmarais, Dupuis, Fanox, Gabriel-Fauré, Gounod, Hector-Berlioz, Kennedy, Lévesque, Offenbach, Péladeau, Pierre-Boursier (307 et plus), Ravel, Strauss, Astrale, Poupart, Lefebvre, des Planètes, de Jupiter, des Satellites, de Saturne, de Vénus, Carré du Zodiaque, Place de la Comète, boulevard Ford, Baillargeon, Bombardier, Bélanger, des Cascades et Industriel (215 impair et plus/220 pair et plus).

École Marc-André-Fortier

Territoire actuel moins les rues : Pascal, rue Pasteur, Place Pasteur, Alexis-Carrel, de Vinci, Ampère, Franklin, Edison, Charles-Cros, Édouard-Branly, Marconi, Hans-Selye, Fresnel (100 et moins), Descartes, Pierre-Curie (119 impair et plus/124 pair et plus), Albert-Einstein, Éloi, Rodrigue, Marcel, Fairmount, place Fairmount, Mario-Crête et Industriel (216 et moins).

École Laberge

Territoire actuel plus les rues : Ampère, Franklin, Edison, Charles-Cros, Édouard-Branly, Marconi, Hans-Selye, Fresnel (100 et moins), Descartes, Pierre-Curie (119 impair et plus/124 pair et plus), Pasteur (155 et plus), Albert-Einstein (183 et plus), Rodrigue, Marcel, Éloi, Fairmount, place Fairmount Mario-Crête et Industriel (216 et moins).

Par ailleurs, le conseil des commissaires de la CSDGS a convenu de permettre aux élèves concernés par le redécoupage et qui sont en 5^e année, en 2018-2019, de poursuivre l'an prochain en 6^e année dans l'école qu'ils fréquentent actuellement, si tel est le souhait des parents. Les élèves qui ont déjà été touchés par le redécoupage de 2016-2017 auront, quant à eux, le choix de poursuivre dans l'école fréquentée actuellement, si tel est le souhait des parents.

- 30 -

Source : Hélène Dumais
Régisseuse, Secteur des communications
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
514 380-8899, poste 3978 | dumais.helene@csdgs.qc.ca